

Les difficiles d carts de la taxe plastique europ enne

Dossier de la r daction de H2o
September 2024

La nouvelle ressource propre fond e sur les d chets d'emballages en plastique non recycl s a rapport  plus de 7 milliards d'euros au budget de l'UE en 2023. Les Vingt-Sept ont sous-estim  leurs contributions   cause de la pi tre qualit  des estimations concernant la quantit  de d chets plastiques. Il existe un risque r el que des d chets d'emballages en plastique pr tendument recycl s ne le soient pas.

Le premier bilan de "la ressource propre" de l'Union europ enne fond e sur les d chets d'emballages en plastique non recycl s, cr  e en 2021, est loin d' tre fantastique : tel est le constat dress  par la Cour des comptes europ enne dans un rapport. Les actions de suivi et d'accompagnement de la mise en  uvre sont arriv es tardivement, et la plupart des  tats membres n' taient pas suffisamment pr par s   relever ce d fi. Des probl mes persistants de comparabilit  et de fiabilit  des donn es, conjugu s   l'absence de contr les visant   v rifier que les emballages en plastique sont r ellement recycl s, faussent probablement le calcul de la ressource.

La ressource propre fond e sur le plastique, en plus de contribuer au remboursement de l'instrument de relance de l'UE, vise   inciter   r duire la consommation de plastiques   usage unique,   favoriser le recyclage et   stimuler l' conomie circulaire. Le principe est simple : chaque pays doit s'acquitter d'une contribution fixe   0,8 euro par kilogramme de d chets d'emballages en plastique non recycl s. Les donn es exactes n' tant disponibles que deux ans apr s l'ann e concern e, les contributions sont calcul es sur la base de pr visions qui sont ensuite ajust es. En 2023, la ressource propre fond e sur le plastique a rapport  7,2 milliards d'euros, soit 4 % des recettes totales de l'UE.   Apr s 33 ans   fonctionner avec les m mes ressources propres, l'UE a introduit en 2021 une source suppl mentaire de recettes fond e sur les d chets d'emballages en plastique non recycl s produits par les  tats membres. Mais sa m thode de calcul pr sente encore de trop nombreuses failles", a d clar  Lefteris Christoforou, membre de la Cour responsable de l'audit.   "Nous demandons donc   la Commission europ enne d'y rem dier imm diatement et de se servir des enseignements tir s lorsqu'elle sera amen e,   l'avenir,    laborer d' ventuelles nouvelles sources de revenus pour l'UE." Les auditeurs font observer que seuls cinq pays de l'Union avaient int gr , dans les d lais impartis, la directive relative aux emballages et aux d chets d'emballages dans leur l gislation nationale. Ceci a conduit la Commission europ enne   engager des proc dures d'infraction pour les 22 autres  tats membres, dont l'une  tait toujours en cours au moment de l'audit. Une fois la transposition compl te, un contractant externe a effectu  des contr les de conformit . Dans la plupart des cas, les auditeurs ont constat  qu'au moins une disposition cl  (par exemple, la d finition des termes "plastique" et "emballage", ou le calcul des d chets plastiques produits et recycl s) n'avait pas  t  correctement transpos e. Le suivi de ces questions peut prendre des ann es, notent les auditeurs. D'ici l , les pays de l'UE continueront probablement   utiliser des d finitions incoh rentes et des m thodes de compilation inappropri es qui se r percuteront sur le calcul de leurs contributions. C'est pourquoi, les auditeurs appellent la Commission europ enne   rem dier   cette situation. Pour la premi re ann e de mise en  uvre de la ressource propre fond e sur le plastique (2021), les estimations produites par la majorit  (22) des  tats membres  taient inf rieures aux volumes finalement calcul s   partir des donn es d finitives. Il en r sulte que la ressource propre fond e sur le plastique pour 2021 a  t  sous-estim e de 1,1 milliard d'euros et a d   tre compens e par une autre ressource pour  quilibrer le budget. Enfin, l'absence de contr les appropri s entra ne un risque important que certains d chets d'emballages en plastique ne soient pas r ellement recycl s. Les auditeurs notent que ce m me risque existe pour les d chets plastiques export s en dehors de l'UE, car les  tats membres ne sont actuellement pas en mesure de v rifier que les conditions de recyclage dans les pays tiers sont conformes aux exigences europ ennes. Ils recommandent donc que des mesures soient prises pour att nuer ce risque.

Cour des comptes europ enne -   Rapport sp cial 16/2024